

3M Science.
Au service de la Vie.^{MC}

La technologie d'indicateur de durée utile 3M. Éliminer les devinettes de la vie quotidienne.

L'indicateur de fin de durée utile (IFDU) offre une tranquillité d'esprit supplémentaire grâce au premier indicateur visuel pour les cartouches contre les vapeurs organiques de 3M et élimine les devinettes de la vie quotidienne.



Lorsque la sécurité est en jeu, le changement est essentiel

Les cartouches contre les vapeurs organiques avec indicateur de fin de durée utile 3M^{MC} de série 6000i comportent la technologie révolutionnaire de l'indicateur de fin de durée utile (IFDU) aide à répondre à la question à laquelle tous les utilisateurs de respirateurs doivent répondre : « Quand dois-je changer mes cartouches? ».

Dans les milieux appropriés*, l'indicateur de durée utile 3M^{MC} peut :

Accroître la confiance à l'égard de la protection

- L'indicateur de durée utile 3M peut accroître votre tranquillité d'esprit à titre de complément à votre calendrier de changement actuel, et dans certains cas, remplacer vos pratiques actuelles.
- Cette technologie peut vous aider à améliorer le taux de conformité aux exigences de la politique sur la protection respiratoire de votre entreprise et de l'industrie.
- Ces cartouches sont homologuées par le NIOSH à titre de cartouches contre les vapeurs organiques 6001i et 60921i pour la protection contre certains types de gaz et vapeurs organiques, **en plus** d'être dotées de toutes les caractéristiques que l'on trouve dans les cartouches contre les vapeurs organiques 3M^{MC} standard.

Optimiser l'utilisation de la cartouche

Il est conçu pour indiquer la durée utile en fonction des conditions d'exposition et d'utilisation individuelles.

Faire participer vos effectifs aux programmes de sécurité

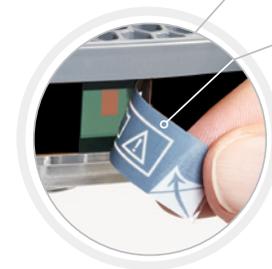
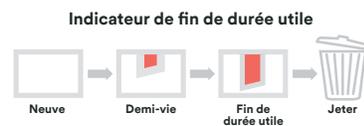
Cet outil visuel simple peut aider les utilisateurs à déterminer quand changer les cartouches.



Fonctionnement de l'indicateur de durée utile 3M^{MC}

Les cartouches contre les vapeurs organiques 6001i et 60921i 3M^{MC} sont dotées de l'indicateur de durée utile 3M, un IFDU visuel conçu pour certaines vapeurs organiques et certains niveaux d'exposition. L'IFDU est situé à l'intérieur de la cartouche, près du charbon activé. Lorsque les vapeurs organiques traversent la cartouche, l'IFDU les adsorbe. La paroi transparente de la cartouche vous permet de surveiller la progression de la barre de l'indicateur. Lorsque la cartouche est exposée à des concentrations de vapeurs particulières, vous remarquerez un changement de l'indicateur.

Lorsque la cartouche est correctement utilisée dans les milieux appropriés, la barre de l'indicateur s'allonge pour indiquer la durée utile restante de la cartouche.



Étiquette amovible

L'étiquette amovible permet de protéger l'indicateur contre les surpulsérisations et les saletés.



* Consulter le tableau intitulé « Utilisation de l'indicateur » à la page suivante.

Éliminer les devinettes de la vie quotidienne

L'indicateur de durée utile 3M peut être utilisé en complément de votre calendrier actuel de changement des cartouches. Vous devez changer la cartouche à l'intervalle normalement prévu ou lorsque l'IFDU l'indique, selon la première éventualité.

Dans certains cas, vous pouvez utiliser l'IFDU comme méthode principale pour déterminer si la cartouche doit être changée, remplaçant ainsi votre calendrier actuel de changement.

Pour savoir si l'indicateur de durée utile 3M peut être utilisé comme principale méthode pour déterminer quand changer les cartouches :

- 1 | Procédez à l'évaluation de l'exposition afin de quantifier les niveaux d'exposition aux vapeurs organiques dans votre milieu de travail.
- 2 | Entrez les résultats de l'évaluation dans le logiciel de durée utile et de sélection 3MSM (3M.com/ServiceLifeSoftware). Si l'IFDU ne peut être utilisé comme principale méthode, il peut quand même être utilisé comme complément à votre calendrier de changement actuel des cartouches.
- 3 | Consultez le site 3M.ca/ESLI



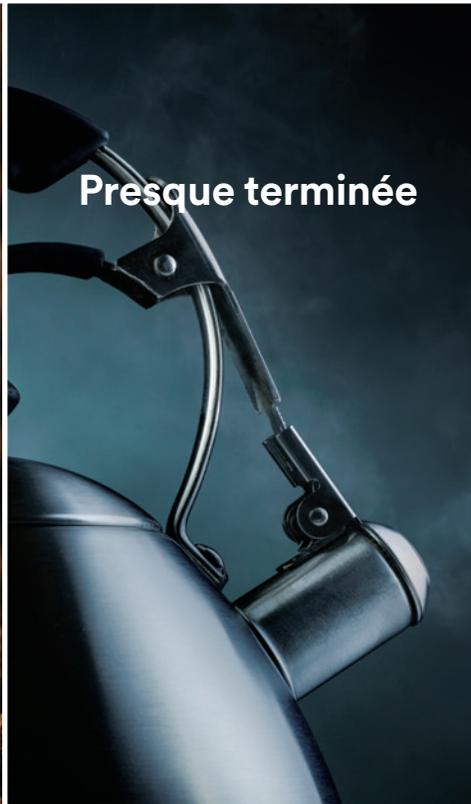
Vapeurs organiques courantes et niveau minimum

REMARQUE : Il NE s'agit PAS d'une liste des substances en présence desquelles les cartouches 6001i et 60921i peuvent être utilisées. Afin de vous fier à l'indicateur de durée utile 3MSM comme principale méthode pour déterminer quand changer les cartouches, les deux conditions suivantes doivent être respectées : les niveaux d'exposition des travailleurs doivent être supérieurs ou égaux au niveau minimum ET le niveau minimum doit être inférieur ou égal à la limite d'exposition en milieu de travail. Veuillez consulter le logiciel d'IFDU 3M sur le site 3M.com/servicelifeoftware pour vous aider à déterminer si vous pouvez vous fier à l'indicateur.

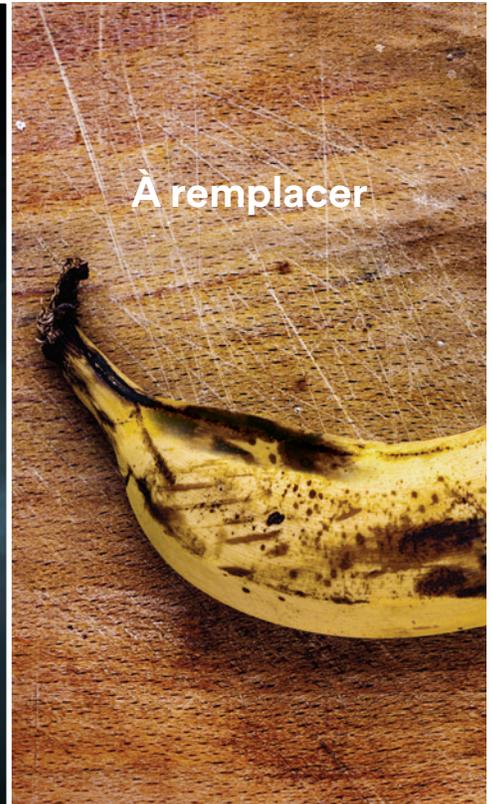
Composé	N° CAS	Niveau minimum en parties par million (ppm)
Éthylbenzène	100-41-4	2
Styrène	100-42-5	1
Bromure de propyle	106-94-5	147
Dichloro-1,2 éthane	107-06-2	145
Méthylpropylcétone	107-87-9	23
Éther monométhyle de propylène glycol	107-98-2	24
Méthylisobutylcétone	108-10-1	5
Acétate d'isopropyle	108-21-4	30
Acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol	108-65-6	3
Diisobutyl cétone	108-83-8	10
Toluène	108-88-3	8
Méthylpyridine (gamma-)	108-89-4	2
Chlorobenzène	108-90-7	4
Cyclohexanone	108-94-1	11
Méthyl-3 pyridine	108-99-6	2
Acétate de propyle normal	109-60-4	25
Éther monométhyle de l'éthylène glycol	109-86-4	59
Tétrahydrofurane	109-99-9	280
Acétate d'isobutyle	110-19-0	5
Méthyl n-amyl cétone	110-43-0	3
N-hexane	110-54-3	93
Éther monoéthyle de l'éthylène glycol	110-80-5	20
Acétate d'éthylglycol	111-15-9	2
Octane	111-65-9	2
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	1
Nonane normal	111-84-2	1
Alcool isoamylique	123-51-3	5
Acétate de n-butyle	123-86-4	2
Dioxane-1,4	123-91-1	60
Acétate d'isoamyle	123-92-2	2
Perchloroéthylène	127-18-4	20
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	2
Dipentène	138-86-3	2
Acétate d'éthyle	141-78-6	161
Heptane normal	142-82-5	12
Triméthylbenzène (mélange)	25551-13-7	2
Méthyl isopropyl cétone	563-80-4	46
Propionate de butyle	590-01-2	3
Méthyl n-butyl cétone	591-78-6	3
Hexène-1	592-41-6	92
Acétate d'amyle normal	628-63-7	3
Isopropanol	67-63-0	650
Alcool propylique normal	71-23-8	300
Alcool butylique normal	71-36-3	34
Benzène	71-43-2	65
Alcool isobutylique	78-83-1	64
Alcool butylique secondaire	78-92-2	83
Méthyléthylcétone	78-93-3	175
Trichloroéthylène	79-01-6	66
Acétate de méthyle	79-20-9	950
Solvant Stoddard	8052-41-3	1
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	16
Diéthyl cétone	96-22-0	26
Acrylate de méthyle	96-33-3	104
p-Chloro trifluorométhyl benzène	98-56-6	5
Cumène	98-82-8	3



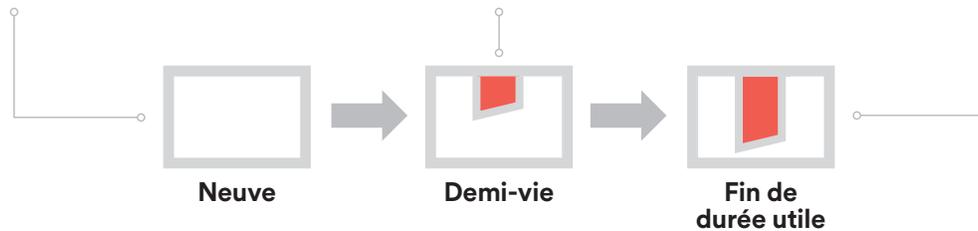
Neuve



Presque terminée



À remplacer



3M.ca/ESLI

#finilesdevinettes #faciliterlavie

N° DU PRODUIT	DESCRIPTION	CUP	CATÉGORIE	QTÉ
6001i	Cartouche contre les vapeurs organiques avec indicateur de durée utile 3M ^{MC}	00051141562070	Vapeurs organiques (OV)	60/caisse
60921i	Cartouche contre les vapeurs organiques avec filtre 100 et indicateur de durée utile 3M ^{MC}	00051141562087	Vapeurs organiques/P100 (OV/P100)	60/caisse

Remarque : Lorsqu'elles sont utilisées avec les masques 3M^{MC} des séries 6000, 6500, 7000 et FF-400, ces cartouches sont homologuées par le NIOSH pour la protection des voies respiratoires contre certains contaminants en suspension dans l'air. Consulter les directives d'utilisation pour obtenir l'étiquette d'homologation.

* Veuillez consulter les directives d'utilisation des cartouches 6001i et 60921i ou le logiciel de durée utile et de sélection 3M^{MC} afin de déterminer si ces cartouches conviennent à votre milieu de travail. Il est important de changer les cartouches contre les gaz et les vapeurs au bon moment; le fait d'utiliser la cartouche pendant une période prolongée peut entraîner la pénétration du contaminant dans le masque. Durée utile est le terme utilisé pour décrire combien de temps un ensemble de cartouches peut être utilisé avant d'être changé.



Division des produits de protection individuelle
Compagnie 3M Canada
C.P. 5757
London (Ontario) N6A 4T1
Canada
3M.ca/Safety

Service technique : 1 800 267-4414
Service à la clientèle : 1 800 364-3577



WARNING

Ce respirateur réduit l'exposition à certains contaminants en suspension dans l'air. Avant d'utiliser le produit, l'utilisateur doit lire et comprendre les directives d'utilisation fournies avec celui-ci. Suivre tous les règlements locaux. Aux États-Unis, un programme de protection respiratoire écrit, conforme au règlement 1910.134 de l'OSHA, en matière de formation, d'essai d'ajustement et d'évaluation médicale doit également être mis sur pied. Au Canada, se conformer à la norme 294.4 de la CSA et/ou aux exigences de l'autorité compétente de sa région, le cas échéant. Une mauvaise utilisation peut provoquer des problèmes de santé ou la mort. Pour tout renseignement sur l'utilisation adéquate de ce produit, lire les directives sur l'emballage, consulter son superviseur ou communiquer, au Canada, avec le Service technique de la Division des produits de protection individuelle de 3M au 1 800 267-4414.

3M et 3M Science. Au service de la Vie. sont des marques de commerce de 3M, utilisées sous licence au Canada.
© 2015, 3M. Tous droits réservés. BA-15-20650 151003686F